



Rapports des organes consultatifs

Comité consultatif de la Recherche en Santé (CCRS)

Rapport du Secrétariat

1. Le présent document contient un résumé des délibérations du CCRS à sa quarante-septième session (Genève, 4-6 juin 2007).¹
2. Les présidents des comités consultatifs régionaux sont considérés désormais comme membres de droit du CCRS mondial. Le Comité a souligné qu'il souhaiterait coordonner plus étroitement et harmoniser les activités des CCRS aux niveaux mondial et régional.
3. Comme l'avait demandé l'Assemblée mondiale de la Santé dans sa résolution WHA60.15 adoptée en mai 2007, un rapport de situation a été soumis sur l'élaboration d'une **stratégie de l'OMS sur la recherche en santé**. Des principes directeurs provisoires qui constitueront les grands axes de cette stratégie ont été définis, et un groupe consultatif interne de l'OMS et un groupe de référence externe ont été constitués pour guider le processus. Une vaste consultation, à laquelle participeront tous les bureaux régionaux de l'OMS, est prévue. Le Comité a souhaité être étroitement associé à l'élaboration de la stratégie, à sa mise en forme finale en vue de sa présentation à la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé et à la planification de sa mise en oeuvre et de sa surveillance.
4. Après examen des plans établis pour le **Forum ministériel mondial sur la recherche en santé** (Bamako, 17-19 novembre 2008), le Comité a demandé instamment que l'on définit plus clairement l'approche adoptée ainsi que les objectifs et les résultats escomptés. Le Comité a souhaité être associé à l'élaboration du programme et à la rédaction des principaux messages.² Il a aussi engagé le Secrétariat à prendre rapidement contact avec les pays, afin de s'appuyer sur ce qui avait été réalisé lors du Sommet ministériel sur la recherche en santé tenu à Mexico City du 16 au 20 novembre 2004 ; à examiner les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des résolutions de ce Sommet ; et à étudier la possibilité d'associer les donateurs qui soutiennent la recherche en santé.
5. La publication des données des essais cliniques est utile pour la santé publique mondiale. Le Comité s'est félicité des progrès réalisés dans la mise en place d'un **système international d'enregistrement des essais cliniques**, et en particulier du lancement du portail mondial de recherche et de l'annonce de l'intégration des premiers registres primaires dans le système. Il a appuyé sans réserve la publication transparente et non sélective des données d'essais cliniques et une amélioration des liens entre l'enregistrement des essais et leur examen éthique. Il a aussi plaidé pour l'adoption

¹ Le texte intégral du rapport est disponible sur demande.

² Voir le document EB117/37.

d'un numéro d'enregistrement unique des essais et pour l'inclusion future des résultats des essais dans le système.

6. Le Comité a également continué à appuyer sans réserve l'initiative des **réseaux de politiques à bases factuelles**. Il a jugé très encourageants les excellents progrès réalisés dans l'extension de ces réseaux aux pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine dans la mise en place de mécanismes de gouvernance, dans l'établissement de relations de travail étroites avec l'Alliance pour la recherche sur les politiques et systèmes de santé et avec d'autres réseaux de recherche pour la formulation de politiques et dans la planification de la surveillance et de l'évaluation.

7. Des progrès ont été enregistrés dans les travaux du **Sous-Comité du CCRS sur l'amélioration de l'utilisation des données issues de la recherche à l'OMS**. Le mandat, la composition, le calendrier et le plan de travail préliminaire d'un comité d'examen des principes directeurs ont été définis. L'avis du CCRS a été demandé concernant les membres externes potentiels de ce comité d'examen.

8. Le Comité a reconnu que de nombreux contrats de recherche existant entre des donateurs extérieurs ou institutions de pays développés d'une part et des établissements de pays en développement d'autre part étaient désavantageux pour ces derniers. Un sous-comité a été constitué pour examiner cette question et les membres du CCRS ont fortement appuyé l'idée que le Secrétariat joue un rôle dans l'élaboration de contrats modèles et de codes de bonnes pratiques pour les organismes qui parrainent la recherche.

9. Les travaux du **Comité OMS d'Evaluation éthique de la Recherche** ont continué à progresser de façon satisfaisante et les grands axes de son action qui consiste à assurer l'efficacité des processus, à maintenir des bases de données actualisées pour les propositions soumises, à organiser des séminaires de formation pour les membres, à renforcer les capacités des bureaux régionaux et à mettre au point des cours de formation en ligne ont été jugés appropriés.

10. Le Comité a salué les travaux du **Sous-Comité concernant les recherches nécessaires sur les interventions dans les situations d'urgence**. Il a encouragé la mise en oeuvre de nouvelles activités de suivi à l'avenir, éventuellement en collaboration avec certaines des équipes de pays participant aux **réseaux de politiques à bases factuelles** qui s'intéressent à cette question, et avec le Bureau régional de l'Asie du Sud-Est, Région la plus touchée par le séisme et le raz-de-marée de décembre 2004.

11. Le Comité a aussi examiné les informations qui lui ont été communiquées sur diverses autres questions concernant la recherche en santé, y compris l'établissement de rapports pertinents à l'OMS, le groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle, la propriété des bioressources, le programme de recherche de l'Alliance mondiale pour la sécurité des patients, la double utilisation de la recherche et l'Association internationale des Instituts nationaux de Santé publique.

12. Le Comité a approuvé le plan de travail pour 2007-2008.

MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF

13. Le Conseil est invité à prendre note du rapport.

= = =